

FERMETURE DES VOIES ACTIVES / CYCLABLES ET OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Amos, le 12 novembre 2021. – Comme chaque année à la fin du mois de septembre, la Ville d'Amos rappelait à la population que les voies actives en milieu urbain étaient fermées pour la période hivernale et que les automobilistes pouvaient se stationner dans les zones délimitées sur rue en vue de faciliter les opérations de déneigement.

Nouvellement aménagée en 2021 sur le tronçon de la rue Principale Sud, même avec l'absence de neige cette année, la voie active / cyclable est elle aussi fermée pour la saison. De ce fait, il est possible, voire même nécessaire, de stationner les véhicules dans cette zone en prévision de la période hivernale. Ainsi, les équipes du Service des travaux publics auront l'espace nécessaire pour effectuer de façon sécuritaire les opérations de déneigement.

Règle générale, à cette période de l'année, les premières bordées de neige ont déjà fait leur apparition et les automobilistes se sont ajustés au stationnement hivernal. Toutefois, le nouveau tronçon de la rue Principale Sud est situé dans un secteur commercial plus achalandé et malgré l'affichage indiquant que la voie est barrée aux cyclistes, les automobilistes hésitent à s'y stationner. Il est donc important que les automobilistes se stationnent près du trottoir pour laisser l'espace suffisant aux éventuelles opérations de déneigement.

La Ville d'Amos profite de l'occasion pour rappeler aux citoyens que l'interdiction de stationner la nuit dans la rue est en vigueur depuis le 1^{er} novembre.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec M. Mathieu Ferland, directeur du Service des travaux publics, par téléphone au 819 732-2770.

- 30 -

Source : Lucie Veillette
Agente de communication
communication@amos.quebec
819 732-3254 poste 232

